

Recherches sociographiques



La formation professionnelle des adultes en 1966-67

Jean-Marc Marineau and Denis Ledoux

Volume 13, Number 2, 1972

L'éducation des adultes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055579ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055579ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Marineau, J.-M. & Ledoux, D. (1972). La formation professionnelle des adultes en 1966-67. *Recherches sociographiques*, 13(2), 267-289. <https://doi.org/10.7202/055579ar>

Article abstract

Le texte qui suit se propose de décrire, à l'aide de quelques indices, l'expérience de formation professionnelle des adultes inscrits à plein temps en 1966-67. Beaucoup des éléments de cette expérience échappent à une recherche d'évaluation qui, comme Relance, s'est faite sur une grande échelle — à la grandeur de la province — et *a posteriori*. Certains d'entre eux, comme par exemple la qualité de l'enseignement, sont passés sans être enregistrés de quelque façon. D'autres, comme par exemple le contenu des programmes, auraient pu être compilés mais ils ne se prêtaient pas à la manipulation statistique.

Finalement Relance a pu relever six éléments de l'expérience éducative. Trois de ces variables concernent l'organisation du cours : l'organisme responsable de cette organisation, le local où se donnait le cours, la région où il était organisé. Les trois autres variables caractérisent le programme : la spécialité apprise, le niveau et la durée du cours. Nous présentons donc une description statistique de chacune de ces variables, ainsi que plusieurs recoupements à deux ou trois variables.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES EN 1966-67.*

Le texte qui suit se propose de décrire, à l'aide de quelques indices, l'expérience de formation professionnelle des adultes inscrits à plein temps en 1966-67. Beaucoup des éléments de cette expérience échappent à une recherche d'évaluation qui, comme Relance, s'est faite sur une grande échelle — à la grandeur de la province — et *a posteriori*. Certains d'entre eux, comme par exemple la qualité de l'enseignement, sont passés sans être enregistrés de quelque façon. D'autres, comme par exemple le contenu des programmes, auraient pu être compilés mais ils ne se prêtaient pas à la manipulation statistique.

Finalement Relance a pu relever six éléments de l'expérience éducative. Trois de ces variables concernent l'organisation du cours : l'organisme responsable de cette organisation, le local où se donnait le cours, la région où il était organisé. Les trois autres variables caractérisent le programme : la spécialité apprise, le niveau et la durée du cours. Nous présentons donc une description statistique de chacune de ces variables, ainsi que plusieurs recoupements à deux ou trois variables.

I. DESCRIPTION SIMPLE

Organismes responsables et locaux

L'année 1966-67 s'inscrit dans une période marquée par des changements administratifs dans l'organisation de l'éducation professionnelle des adultes. Aussi n'est-il pas surprenant de voir que subsistent, cette année-là, de vieux arrangements administratifs, comme par exemple les écoles de métiers et les centres d'apprentissage, et que, non sans quelque hésitation, en apparaissent des nouveaux, comme les Commissions scolaires régionales (C.S.R.).

Contrairement au système régulier, le système de formation professionnelle des adultes a mis au point des arrangements administratifs qui lui permettent d'utiliser les ressources morales et physiques de groupes extérieurs à la structure traditionnelle de l'enseignement professionnel public. En 1966-

* Ce texte est extrait du chapitre 10 de l'enquête Relance, intitulé : « Quelques éléments quantifiés de l'expérience de formation professionnelle des étudiants adultes en 1966-67. » (Enquête Relance, DGEP, Ministère de l'éducation, Québec, 1972 : 290-345.)

67, dans le cadre du programme 5,¹ l'utilisation de ces ressources extérieures était :

— soit à la fois morale et physique : par exemple une industrie assumait la responsabilité pédagogique d'un cours qu'elle donnait dans ses propres locaux sous la surveillance du Ministère de l'éducation ou d'une école de métiers ou d'un institut de technologie.

— soit seulement physique : par exemple un cours était donné dans un local industriel mais la responsabilité pédagogique en incombait à une école de métiers.

La contribution morale des groupes extérieurs fut faible : seulement 11.7% des étudiants avaient complété un cours organisé par une industrie (7.3%) ou une école privée (4.4%). Tous les autres (88.3%) sortaient donc d'un cours pensé par une institution publique : C.S.R., école de métiers ou centre d'apprentissage (C.A.). De ces trois organismes, c'est de loin l'école de métiers (les instituts de technologie sont compris sous ce titre) qui avait exercé le rôle le plus important : 63.1% des étudiants y avaient terminé leur cours. Les deux autres (C.S.R. avec 14.7% et C.A. avec 10.7%) jouaient un rôle secondaire.

C'est surtout par leurs ressources physiques que les groupes extérieurs, notamment les industries, ont été appelés à contribuer à la réalisation du programme : quatre étudiants sur dix (38.7%) avaient suivi leur cours dans

TABLEAU 1

Organisme responsable et local du cours, formation professionnelle aux adultes à temps plein, 1966-67.

ORGANISME ET LOCAL	%	N
C.S.R.	14.7	829
— C.S.R.	12.9	726
— industrie	1.0	58
— école privée	0.8	49
— école de métiers	0.0	1
École de métiers, institut de technologie	63.1	3,558
— école de métiers		
— institut de technologie	37.7	2,123
— industrie	23.4	1,322
— école privée	1.8	100
— école d'agriculture	0.2	13
Centre d'apprentissage	10.5	595
Industrie	7.3	413
École ou organisme privé	4.4	249
TOTAL	100	5,644

¹ Le programme 5 était destiné aux chômeurs. Une formule semblable prévalait dans le programme 4, qui s'adressait à des adultes en emploi.

un local industriel (31.7%) ou dans celui d'une école privée (7%). Si on spécifie la mesure selon laquelle chaque organisme public a utilisé les ressources physiques des groupes extérieurs, on voit que les C.S.R. n'en ont presque rien fait (1.8%), que tous les cours organisés par les C.A. se sont donnés dans leurs propres locaux et qu'en définitive il n'y a que les écoles de métiers qui aient abondamment puisé dans les disponibilités physiques offertes par les industries et les écoles privées (25.2%).

La faible production des C.S.R., et leur rigidité administrative, rappelle qu'en 1966-67, les C.S.R. commençaient tout juste à apprendre l'exercice de leur rôle dans la formation professionnelle des adultes. Ce rôle avait été traditionnellement assumé par les écoles de métiers² et celles-ci continuaient à le faire, n'ayant encore presque pas été intégrées aux structures naissantes de la régionalisation scolaire.³ Et puisque les C.S.R. n'avaient pas la charge de la responsabilité pédagogique de tous les cours, on peut deviner que c'est souvent la Direction générale de l'éducation permanente (DGEP) elle-même qui a négocié, sans intermédiaire, l'organisation des cours des écoles de métiers, des centres d'apprentissage, des industries et des écoles privées. Dans cette période de transition, sa contribution fut beaucoup plus grande et directe que ne le laissent croire les catégories du tableau 1.

Répartition régionale

La répartition géographique des étudiants ne prend vraiment sa signification que lorsqu'on la compare à la répartition de la population où le programme de formation professionnelle des adultes (F.P.A.) puise sa clientèle. Ce bassin de population, c'est théoriquement celui des personnes qui ont quitté l'école et qui sont en chômage. Les élèves inscrits dans une région ne sont pas nécessairement tous des résidents de cette région. Mais on a des preuves indirectes⁴ que la grande majorité d'entre eux ont de façon générale suivi des cours dans leur région de résidence. La comparaison élèves/chômeurs peut donc être utilisée pour évaluer la grandeur de la production de chaque région.

Les régions de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent, du Saguenay et Lac Saint-Jean, de Québec, de Trois-Rivières et de l'Estrie avaient, en 1966-67, fourni une contribution supérieure à celle que laissait prévoir leurs populations de chômeurs. La région qui, compte tenu de son bassin de chômeurs, avait formé le moins d'étudiants était certainement celle de Montréal : 21.2% des étudiants avaient terminé un cours dans cette région, alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que leur proportion atteigne environ 50%. Les autres régions sous-représentées dans le groupe des finissants de l'année 1966-67 sont celles de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord.⁵

² Plusieurs écoles de métiers avaient dégagé un de leurs professeurs de toute charge d'enseignement et lui avaient spécifiquement confié la responsabilité des cours de formation professionnelle aux adultes.

³ Ce n'est qu'en 1967-68 que l'intégration a réellement débuté, principalement par le biais du budget consacré à l'équipement et aux matériaux.

⁴ *Opération Relance*, tableau mécanographique n° 44.

⁵ Ces résultats coïncident avec ceux de l'Opération Départ pour 1967-68. Ainsi, en Gaspésie, la proportion des demandeurs d'emploi inscrits à des cours à plein temps s'élevait, en janvier 1968, à 44.9% ; à Montréal, cette proportion était très faible. (*Opération Départ*, DGEP, 1970, II, p. 427, tableau 4-D.)

TABLEAU 2

*Répartition géographique des chômeurs en 1961 (région de résidence)
et des étudiants adultes en formation professionnelle
à temps plein en 1966-67 (région du cours).*

(en pourcentages)

RÉGION ADMINISTRATIVE	CHÔMEURS 1961 ^a	ÉTUDIANTS 1966-67
Bas Saint-Laurent et Gaspésie	6.2	15.4
Saguenay et Lac Saint-Jean	6.5	15.0
Québec	15.8	23.9
Trois-Rivières	9.2	13.2
Estrie	3.8	7.0
Montréal	50.2	21.2
Outaouais	3.5	3.0
Nord-Ouest	2.7	0.7
Côte-Nord	2.1	0.6
TOTAL	100.0	100.0
N	154,307	5,649

^a SOURCES : DGEP, *Opération Départ*, 1970, tableau 1-C, page 414, données tirées du recensement fédéral de 1961 ;

Conseil d'orientation économique du Québec, *Rapport du comité d'étude sur le chômage saisonnier*, Québec, 1966, tableau IX, page 35.

Cette colonne n'a qu'une valeur indicative car elle est le résultat d'une méthode expéditive de calcul du nombre de chômeurs : nous avons appliqué les taux régionaux annuels moyens établis par le C.O.E.Q. pour la période de 1955-1964 à la main-d'œuvre de 1961.

Faute de données systématiques, nous n'avons pas pu comparer, pour l'année 1966-67, la répartition géographique des étudiants en formation professionnelle à temps plein à celle de leurs confrères en formation professionnelle à temps partiel et en formation générale, temps plein et temps partiel. Or il y a tout lieu de croire que cette comparaison se serait révélée fructueuse puisqu'une incursion dans le plus récent rapport statistique annuel de la DGEP ⁶ nous suggère l'hypothèse suivante : la répartition géographique des étudiants en formation professionnelle à plein temps collerait de très près à celle des étudiants en formation générale à plein temps et différerait beaucoup de celles des étudiants à temps partiel, que ce soit en formation professionnelle ou générale. Il y aurait même une sorte de relation inverse

⁶ DGEP, *Statistiques*, 1^{er} septembre 1969 au 31 août 1970, tableaux 17, 22, 31 et 38.

TABLEAU 3

*Secteur et spécialité des cours professionnels complétés
par les étudiants adultes à temps plein, 1966-67.*

SECTEUR ET SPÉCIALITÉ	%	N
AUTOMOBILE	8.0	455
Débosselage et peinture	1.6	91
Mécanique automobile	2.9	164
Auto-service et entretien	1.8	104
Commis aux pièces	1.1	61
Diésel	0.6	35
MÉTAUX	15.9	902
Ajustage mécanique	3.0	171
Métal en feuille	1.0	58
Soudure générale	8.2	462
Soudure haute-pression et perfectionnement ..	3.7	211
BUREAUX	15.8	893
10 ^e commerciale	11.1	629
11 ^e commerciale	4.7	264
SERVICES ET COMMERCE	20.5	1,161
Vente	1.1	62
Service de table et de bar	9.6	541
Cuisine	5.8	329
Coiffure	0.5	30
Aide-familiale	1.9	106
Boucher	0.9	51
Machines à coudre (mécanique et bureaux) ..	0.5	31
Conciergerie	0.2	11
CONSTRUCTION	17.4	982
Menuiserie et charpente	5.3	299
Lecture de plan	1.0	56
Finition intérieure	0.7	38
Peinture	1.2	70
Briquetage	2.1	119
Plomberie	3.2	179
Électricité	3.3	188
Ébénisterie et bois ouvré	0.6	33
NAVIGATION ET MARINE	6.1	342
Navigation et pilotage	4.4	247
Mécanique marine	1.0	56
Construction maritime	0.5	27
Agrès de pêche	0.2	12

TABLEAU 3 (suite)

*Secteur et spécialité des cours professionnels complétés
par les étudiants adultes à temps plein, 1966-67.*

SECTEUR ET SPÉCIALITÉ	%	N
FORÊT	4.9	275
Ouvriers forestiers	0.9	51
Gardes forestiers	1.7	95
Mesurage et classification	0.6	32
Mécanique d'entretien de machinerie lourde ..	1.1	64
Affûtage de scie sur ruban	0.2	9
Opérateurs sur moulin à scie électrique	0.4	24
TEXTILE ET VÊTEMENTS	8.3	472
Couture industrielle	7.1	400
Cuir	0.7	39
Gants	0.1	7
Tisserand	0.4	26
CONDUCTEURS DE CAMIONS ET DE MACHINERIE LOURDE	2.0	114
DIVERS	1.1	54
Forage et dynamitage	0.3	15
Technicien en papeterie	0.5	27
Sensimatic	0.2	9
Câblage de tableaux électriques	0.1	3
TOTAL	100.0	5,650

entre la formation à temps plein et la formation à temps partiel : plus une région fournirait une contribution importante dans la formation à plein temps, moins sa contribution serait grande, proportionnellement au niveau de la province, en formation à temps partiel, et vice versa.

Secteurs de spécialisation des cours

Le tableau 3 présente l'éventail des spécialités apprises par les étudiants adultes en 1966-67. Quarante-six spécialités y figurent. Sans vouloir donner de chiffres précis, on peut dire que cet éventail était plus étroit qu'il ne l'est aujourd'hui.⁷ De plus, mais cette fois-ci sans faire de comparaison avec la situation actuelle, on remarque que l'expérience de formation des étudiants de 1966-67 n'était pas aussi diversifiée que le suggère la longue énumération des quarante-six spécialités. Pour la majorité (63.2%), cette expérience a consisté à apprendre l'une des dix spécialités suivantes :

⁷ *Id.*, tableaux 32, 33 et 34, pp. 69-77.

- Soudure générale (8.2%) ;
- Soudure haute-pression et perfectionnement (3.7%) ;
- 10^e commerciale (11.1%) ;
- 11^e commerciale (4.7%) ;
- Service de table et de bar (9.6%) ;
- Cuisine (5.8%) ;
- Menuiserie (5.3%) ;
- Électricité (3.3%) ;
- Navigation et pilotage (4.4%) ;
- Couture industrielle (7.1%).

L'accent était surtout mis sur l'apprentissage des métiers du secteur secondaire : les métiers de l'automobile, des métaux, de la construction et du textile rassemblaient au moins 50% des étudiants, alors que les métiers du secteur tertiaire (bureaux, services et commerce, sensimatic) n'étaient enseignés qu'à environ 35% des étudiants.

Niveaux des cours

La notion de niveau du cours peut être définie :

- en fonction des effets visés sur la clientèle ;
- en fonction de la difficulté d'apprentissage de la spécialité enseignée.

Le dernier rapport de la DGEP définit le niveau du cours en fonction des effets visés : « Est considéré comme débutant tout cours conduisant les candidats dans une nouvelle occupation ; est considéré comme perfectionnement tout cours augmentant les connaissances des candidats dans leur occupation ou dans une occupation connexe. »⁸

Dans cette optique, un même contenu ou programme pourrait théoriquement être tantôt nommé cours de débutant et tantôt cours de perfectionnement, son libellé dépendant des fonctions que le cours est censé exercer auprès de la clientèle.

La définition des niveaux de cours selon la difficulté d'apprentissage ou la complexité de la spécialité apprise pourrait grossièrement se formuler comme suit : le cours de débutant fournit les éléments de base nécessaires à l'exercice d'un métier tandis que le cours de perfectionnement livre des connaissances et des aptitudes plus complexes, plus difficiles à absorber, plus avancées.

Dans cette optique, un même contenu appartient soit au niveau débutant, soit au niveau perfectionnement, jamais aux deux niveaux en même temps. Théoriquement, la classification ne tient pas compte des effets que l'apprentissage d'un contenu peut avoir sur l'affiliation occupationnelle d'un individu ; elle implique que la répartition de la clientèle à l'un ou l'autre niveau soit basée sur une évaluation préalable des connaissances et des aptitudes de cette clientèle.

⁸ *Id.*, p. 67.

TABLEAU 4

Niveau des cours suivis par les étudiants adultes en formation professionnelle à temps plein, 1966-67 et 1969-70.

NIVEAU DES COURS	1966-67	1969-70	
		DGEP ^a	DGEP et MTQ ^c
Débutant	78.1	39.6	45.6
Perfectionnement	21.9	53.2	47.9
Intensif	— ^b	7.2	6.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0
N	5,645	13,029	14,447

^a SOURCE : *Rapport annuel de la DGEP, 1969-70*. Comme en 1966-67, ces données ne comprennent pas les inscriptions dans les techniques agricoles.

^b Les étudiants des cours intensifs sont ici inclus dans les cours de débutant.

^c Il s'agit de pourcentages estimés, correspondant à une hypothèse extrême : on n'a pas de données exactes sur les étudiants des Centres de formation professionnelle du Ministère du travail du Québec ; on sait cependant que la clientèle des C.F.P. ne dépasse pas 10% de la clientèle totale et que les cours offerts ne sont pas uniquement des cours de débutants. Les pourcentages estimés correspondent à l'hypothèse : 10% de la clientèle était inscrite aux C.F.P. et y suivait uniquement des cours de débutants.

Selon qu'on opte pour l'une ou l'autre définition on aboutit à des hypothèses différentes lorsqu'on analyse l'évolution des programmes de formation professionnelle à temps plein depuis 1966-67. Le tableau 4 montre en effet avec évidence qu'en 1966-67 la vaste majorité des étudiants (78.1%) avait complété un cours de débutant tandis que trois ans plus tard, en 1969-70, la proportion des étudiants inscrits à ces cours de débutant avait beaucoup diminué et que celle des étudiants inscrits à des cours de perfectionnement avait au moins doublé.

En supposant que la définition des niveaux de cours soit restée la même pendant cette période, peu importe laquelle des deux on utilise, on peut interpréter les résultats précédents de trois façons différentes :

a) Les cours du programme 5 avaient, en 1966-67, surtout pour but de recycler les chômeurs radicalement, de les reconvertir professionnellement ou de leur faire apprendre leur premier métier. En 1969-70 cet objectif ne représentait plus la principale priorité et avait presque été supplanté par celui de perfectionner les chômeurs dans leur métier antérieur, de développer leurs aptitudes et acquisitions existantes plutôt que de faire table rase et de vouloir modifier radicalement leur cheminement occupationnel et leur vie de travail.

En 1966-67 on faisait presque fi des acquis, en 1969-70 on misait sur ces acquis. Il s'agirait donc d'un changement d'orientation du programme 5.

b) Si la répartition par niveau est définie par la difficulté d'apprentissage, le changement dans cette répartition peut s'expliquer par un changement dans la clientèle : on a offert des cours plus avancés parce que la clientèle de 1969-70 bénéficiait à l'entrée d'un meilleur bagage de connaissances que celle de 1966-67.

c) La même définition des niveaux permet une autre interprétation : la clientèle potentielle n'aurait pas changé mais les exigences posées à l'entrée des cours auraient été haussées. De sorte que le programme de 1969-70 laisserait de côté une bonne partie de la couche la plus démunie des chômeurs et accorderait davantage d'attention à celle, plus favorisée, des chômeurs qui possèdent déjà une solide expérience de travail et de bonnes connaissances dans une spécialité donnée. Cette hausse des exigences au moment de la sélection pourrait être le résultat de la constatation que les étudiants des cours de perfectionnement se placent mieux que ceux des cours de débutant et du désir conséquent de voir le succès du programme de formation s'accroître d'année en année.

On se retrouve donc finalement en face de trois interprétations possibles de l'évolution des cours de formation professionnelle à temps plein. On se retrouve aussi devant l'impossibilité de juger la validité de chacune. Pour le faire c'est surtout l'évolution de la clientèle qu'il faudrait connaître : ses caractéristiques, la sélection à laquelle elle est soumise, son orientation. Il faudrait connaître en deuxième lieu les changements qui ont pu se produire dans les conceptions globales, formelles et informelles, qui président à l'organisation des cours et à l'établissement de leur contenu, et, troisièmement, connaître les changements, s'il y a lieu, qui ont pu se produire dans les politiques globales de main-d'œuvre. Faute de ces renseignements, on en est réduit à tout simplement présenter l'observation suivante, à savoir qu'en 1966-67 la majeure partie des étudiants avaient suivi des cours de débutant alors que trois ans plus tard les cours de perfectionnement recrutaient une aussi forte proportion d'inscriptions.

Durée des cours

Un peu arbitrairement, Relance a décidé d'éliminer de son champ d'étude les élèves ayant suivi des cours d'une durée inférieure à six semaines (il y a exception pour quelques cours de service de table qui ont duré cinq semaines). Ce retrait entraîne une distribution particulière des étudiants à travers les diverses catégories de durée : ceux qui ont complété des cours longs sont proportionnellement sur-représentés. (Voir le tableau 6.) Malgré ce déplacement vers le haut, vers les cours de longue durée, le passage des étudiants au programme de formation professionnelle fut, somme toute, assez bref. Pour presque la moitié des étudiants, ce passage a duré moins de trois mois et demi. Neuf étudiants sur dix avaient complété un cours de moins de six mois. Cette durée de six mois semblait d'ailleurs une sorte de limite supérieure difficile à franchir : au-delà de celle-ci, on ne retrouve que quelques groupes épars. Seulement 0.5% des étudiants avaient suivi un cours pendant une année complète, ce qui correspondait à la durée maximale permise par la loi.

II. DESCRIPTION COMPLEXE

Niveau des cours selon le secteur de spécialisation

L'observation relevée plus tôt, à savoir que la majorité des élèves de 1966-67 avaient suivi un cours de débutant plutôt que de perfectionnement, s'applique à tous les secteurs (tableau 5). Cette majorité, qui est à son plus bas niveau dans la construction (63.7%), se maintient dans les environs de 90% dans la plupart des secteurs et devient même totalité (100%) dans le textile et vêtements. Cette tendance générale accuse toutefois une exception radicale : dans le secteur de la navigation, ce n'était qu'une infime minorité d'étudiants qui avaient suivi un cours de débutant (7%).

TABLEAU 5

Niveau des cours selon le secteur de spécialisation, formation professionnelle aux chômeurs, 1966-67. ^a

(en pourcentages)

SECTEUR DE SPÉCIALISATION	NIVEAU		TOTAL	
	Débutant	Perfectionnement	%	N
Automobile	73.0	27.0	100	311
Métaux	67.1	32.9	100	602
Bureaux	95.0	5.0	100	664
Services et commerce	94.7	5.3	100	769
Construction	63.7	36.3	100	678
Navigation	7.0	93.0	100	230
Forêt	95.6	4.4	100	183
Textile et vêtements	100.0	—	100	244
Conducteur de machinerie lourde	93.4	6.6	100	61
Divers	85.7	14.3	100	35
TOTAL	77.9	22.1	100	3,777

^a Il s'agit ici des étudiants qui ont complété le questionnaire de façon satisfaisante, c'est-à-dire, qui ont fourni un indice valable de leur placement. Nous nous rabattons sur ce groupe car la programmation a omis de commander ce tableau pour toute la population des étudiants. Les pourcentages ci-dessus doivent donc être considérés comme des indications plutôt que comme des mesures exactes.

Durée des cours selon le secteur de spécialisation

On a vu précédemment que les étudiants avaient, en 1966-67, connu une expérience de formation somme toute assez brève et que leur nombre diminuait à mesure que s'allongeait la durée de cette expérience. Cette tendance générale vaut *grosso modo* pour plusieurs secteurs, mais elle varie beaucoup (tableau 6).

Les cours les plus longs étaient ceux de 10^e et 11^e commerciale. À toutes fins pratiques, ils ne pouvaient pas être complétés en moins de quinze semaines. Leur durée normale était de six mois ; telle est du moins la durée du cours de 60.6% des élèves de ce secteur.

Les cours du secteur de l'automobile duraient environ quinze à dix-sept semaines (pour 45.9% des étudiants) ; ceux du secteur des métaux duraient environ le même temps mais pour un nombre d'étudiants moindre (37.0%) et ils s'évalaient plus souvent sur des périodes plus longues. La forte proportion d'étudiants du secteur des services inscrits à des cours de huit semaines ou moins (53.6%) vient de l'abondance des cours de service de table et de bar qui eurent lieu cette année-là. Dans la construction on trouve deux concentrations opposées d'étudiants : un premier groupe avait suivi des cours de douze à quatorze semaines (21.7%) et un deuxième, des cours de quarante à quarante-neuf semaines (29.4%). Dans le premier cas on a surtout affaire à des élèves inscrits à des cours de perfectionnement dans des écoles de métiers, dans le second cas à des étudiants qui avaient suivi des cours de débutant dans des centres d'apprentissage.

C'est dans la navigation que la durée des cours était la plus circonscrite : 76.3% des étudiants avaient suivi un cours de douze à quatorze semaines. Cette durée correspond *grosso modo* à la période de chômage qui affecte les travailleurs du transport maritime durant l'hiver. Dans la forêt deux concentrations extrêmes se présentaient : 37.1% des étudiants avaient un cours de moins de huit semaines et 44.7% un cours de trente à trente-neuf semaines. La première durée était celle que consacrait une compagnie forestière pour perfectionner un bûcheron ou un ouvrier forestier durant la période de ralentissement saisonnier de ses activités, pendant que la deuxième correspond à la période de formation d'un garde-forestier ou d'un mesureur-classificateur à l'école forestière de Duchesnay.

Les cours du secteur du textile et vêtements, destinés pour la plupart à former des fileuses et des tricoteuses, étaient habituellement très brefs, ils duraient moins de quatorze semaines. Il en va de même des cours de machinerie lourde. Quant aux cours « divers », leur durée était aussi variée que leur titre commun peut le suggérer. Mentionnons toutefois que figurait parmi eux le seul cours qui durait une année complète, celui de technicien en papeterie.

Durée des cours selon le niveau et le secteur de spécialisation

La durée du stage de formation des élèves de 1966-67 dépendait partiellement de la spécialité qu'ils apprenaient. Cependant, même si l'éventail de temps que pouvaient prendre les cours d'un secteur était assez large, en fait chaque secteur était marqué par une (ou deux) concentration tellement

TABLEAU 6

Durée des cours, selon le secteur de spécialisation, formation professionnelle aux chômeurs,

1966-67.

SECTEUR DE SPÉCIALISATION	DURÉE (nombre de semaines)										TOTAL	
	8 ou moins	9-11	12-14	15-17	18-20	21-24	25-29	30-39	40-49	50 ou plus	%	N
Automobile	9.9	10.1	27.5	45.9	5.7	—	—	—	0.9	—	100	455
Métaux	5.3	4.3	31.7	37.0	13.8	0.6	1.7	0.2	5.4	—	100	902
Bureaux	—	0.2	—	8.5	20.2	60.6	5.8	1.6	3.1	—	100	893
Services et commerce	53.6	10.5	10.4	15.6	7.2	2.7	—	—	—	0.1	100	1,161
Construction	5.6	4.4	21.7	15.5	8.3	13.2	—	1.9	29.4	—	100	982
Navigation	14.3	3.8	76.3	5.6	—	—	—	—	—	—	100	342
Forêt	37.1	—	14.6	0.4	—	3.3	—	44.7	—	—	100	275
Textile et vêtements	46.8	36.9	8.1	—	—	4.0	—	—	4.2	—	100	472
Conducteur de machinerie lourde	34.2	7.9	57.9	—	—	—	—	—	—	—	100	114
Divers	37.0	—	13.0	—	—	—	—	—	—	50.0	100	54
Tous les secteurs :	21.3	7.9	20.5	17.2	8.7	13.0	1.2	2.8	6.9	0.5	100	5,650
	1,201	448	1,157	972	493	735	67	158	390	28		

forte d'étudiants dans des cours d'une durée donnée — le plus souvent de faible durée — que nous avons pu utiliser ci-dessus cette concentration pour résumer ou caractériser l'expérience des étudiants dans chaque secteur.

La durée du stage dépendrait aussi du niveau du cours. Si un étudiant était inscrit à un cours de débutant, il y avait de fortes chances que son stage dure plus longtemps que celui d'un autre élève inscrit à un cours de perfectionnement dans le même secteur. En d'autres mots, à secteur égal, les cours de débutant étaient habituellement plus longs que les cours de perfectionnement. Cette règle connaissait toutefois quelques exceptions : dans les secteurs de l'automobile et des métaux les cours de débutant étaient d'une durée assez voisine de celle des cours de perfectionnement et, dans le secteur des services, ils étaient de durée inférieure.

Cette règle ne veut toutefois pas nécessairement dire qu'à niveau de cours égal on prenait pour former un adulte, par exemple dans le secteur de l'automobile, le même temps que dans le secteur des bureaux. La durée des cours de niveau débutant variait fortement d'un secteur à l'autre ; elle pouvait osciller du minimum jusqu'au maximum de temps. À titre d'exemple les cours de débutant du secteur du textile duraient pour la plupart moins de huit semaines pendant que ceux du secteur de la construction duraient presque un an. Dans les cours de perfectionnement, c'était différent. Là, il semble bien qu'on prenait pour former un adulte dans un métier à peu près le même temps que pour le former dans un autre métier. Sans s'interroger sur les raisons de cette homogénéité (une des raisons possibles, c'est le caractère saisonnier du chômage dans certains secteurs), signalons que la durée de l'apprentissage variait peu d'un secteur à l'autre : elle se concentrait habituellement entre trois et quatre mois pour environ 70% des étudiants de niveau du perfectionnement,⁹ ce qui revient à dire qu'elle avait la plupart du temps la valeur d'un trimestre ou un peu plus.

Secteur de spécialisation selon l'organisme responsable et le local

Nous avons vu précédemment qu'en 1966-67 la responsabilité pédagogique des cours avait été confiée à plusieurs organismes. Nous connaissons aussi déjà l'importance quantitative de leur contribution. Voyons-en maintenant l'aspect qualitatif : dans quels secteurs se regroupaient les spécialités apprises par les étudiants dont ils avaient la charge.

Chacun des organismes responsables avait fourni un effort assez spécialisé (tableau 7). Les C.S.R. avaient presque uniquement produit des élèves du secteur des bureaux (81.3%), les centres d'apprentissage, fidèles à leur tradition, avaient presque uniquement donné des cours en construction (76.6%), l'industrie avait surtout formé des élèves du secteur du textile et vêtements (54.3%) et les écoles privées, surtout des élèves du secteur des services et du commerce (47.8%). Seules les écoles de métiers avaient apporté une contribution réellement polyvalente : leurs étudiants se répartissaient dans tous les secteurs sans qu'on puisse observer une concentration statistiquement anormale dans un secteur particulier.

Les cours organisés par les C.S.R. et les écoles de métiers pouvaient, nous le savons, être donnés soit dans leurs propres locaux, soit dans le cadre

⁹ *Relance*, tableau mécanographique n° 318.

TABLEAU 7

Répartition des étudiants adultes dans les secteurs de spécialisation selon l'organisme responsable et le local du cours, 1966-67.

(pourcentages horizontaux)

ORGANISME RESPONSABLE ET LOCAL	SECTEUR DE SPÉCIALISATION											N		
	Auto	Métaux	Bureaux	Services et commerce	Construction	Naviga-tion	Forêt	Textile et vêtements	Machinerie lourde	Divers				
C.S.R.														
— C.S.R.	0.1	—	88.6	—	3.7	—	—	—	—	—	—	—	—	726
— Ailleurs	12.6	1.0	30.1	56.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	103
— Total	1.7	0.1	81.3	7.0	3.3	—	—	—	—	—	—	—	—	829
École de métiers														
— É. de métiers	11.1	23.8	5.5	12.3	17.3	14.7	7.5	4.8	3.0	—	—	—	—	2,123
— Ailleurs	12.8	14.6	3.5	49.7	7.7	0.5	5.0	1.9	3.5	0.8	—	—	—	1,435
— Total	11.7	20.1	4.7	27.4	13.5	9.0	6.5	3.6	3.2	0.3	—	—	—	3,558
Centre d'apprentissage														
Industrie	0.7	13.4	—	—	76.6	—	0.2	9.1	—	—	—	—	—	595
École privée	2.9	9.5	0.5	2.4	4.8	4.8	10.4	54.3	—	—	—	—	—	413
	2.4	26.1	20.1	47.8	—	—	—	3.6	—	—	—	—	—	249
TOTAL	8.0	16.0	15.8	20.6	17.4	6.0	4.9	8.3	2.0	1.0	—	—	—	5,644

physique d'une industrie ou d'une école privée. Or il semble bien que le recours à l'une ou l'autre solution dépendait de la sorte de cours que l'on voulait donner.

La contribution directe (i.e. et morale et physique) des C.S.R. fut très spécialisée : parmi les élèves qui avaient suivi un cours organisé par les C.S.R. et donné dans les locaux mêmes des C.S.R., presque neuf sur dix avaient étudié dans le secteur des bureaux. Les cours donnés dans des locaux extérieurs étaient un peu plus diversifiés ; ils étaient orientés vers tout au moins deux secteurs plutôt que vers un seul. Tout d'abord vers le secteur des services (56.3%), et de nouveau, mais à un degré moindre, vers le secteur des bureaux (30.1%). Bref, les étudiants qui avaient complété des cours organisés par les C.S.R., que ce soit dans les propres locaux des C.S.R. ou ailleurs, étaient majoritairement inscrits dans le secteur des bureaux et dans celui des services qui, dans le premier cas, avait la plus grande parenté avec l'enseignement général traditionnel et qui, dans les deux cas, exigeaient peu d'équipement matériel.

L'organisation des cours des écoles de métiers (et des instituts de technologie) était partiellement différente de celle des C.S.R. : contrairement à ceux des C.S.R., les cours donnés dans les locaux des écoles de métiers étaient plus diversifiés que ceux donnés dans des locaux extérieurs ; le recours à des locaux extérieurs a quand même été utilisé pour une plus grande variété de cours que dans les C.S.R. Par contre, les écoles de métiers, comme les C.S.R., semblent avoir sollicité la contribution de ressources physiques extérieures surtout pour les cours du secteur des services et du commerce (49.7%).

TABLEAU 8

Durée des cours professionnels suivis par les étudiants adultes, selon l'organisme responsable et le local du cours, 1966-67.

ORGANISME RESPONSABLE ET LOCAL	N	DURÉE MODALE (semaines)	POURCENTAGE MODAL
C.S.R.			
— C.S.R.	726	21-24	66.9
— Ailleurs	103	8 ou moins	56.3
— Total	829	21-24	62.4
École de métiers			
— École de métiers	2,123	15-17	29.9
— Ailleurs	1,435	8 ou moins	36.7
— Total	3,558	12-14	26.5
Centre d'apprentissage	595	40-49	60.7
Industrie	413	9-11	36.6
École privée	249	9-11	36.1
TOUS	5,644	8 ou moins	21.3

Durée des cours selon l'organisme responsable et le local

Spécialisés dans le secteur de la construction, les centres d'apprentissage sont ceux des organismes qui, dans le cadre du programme F.P.A., offraient les cours habituellement les plus longs : 60.7% des élèves de ces centres étaient inscrits à un cours de quarante à quarante-neuf semaines. Puis viennent les C.S.R. On a vu que la grande majorité de leurs étudiants avait suivi un cours du secteur des bureaux et que la majeure partie des cours de bureaux avait duré environ six mois. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des étudiants des C.S.R. (62.4%) aient suivi un cours qui durait entre vingt et un et vingt-quatre semaines. Au troisième rang viennent les écoles de métiers : 26.5% de leurs étudiants avaient suivi un cours de douze à quatorze semaines. Ce qui est à noter ici c'est que, de la même façon que l'éventail des spécialités offertes par les écoles de métiers était le plus diversifié, de même leurs élèves sont ceux dont la durée des cours était la plus variée ; on ne retrouve pas chez eux de concentrations aussi prononcées que chez les étudiants des autres organismes. Enfin les cours organisés par les industries et les écoles privées étaient plus brefs que les autres : environ 36% de leurs étudiants avaient suivi un cours de neuf à onze semaines. On reconnaît facilement dans le cas des industries la présence des étudiants du textile.

Les étudiants qui ont suivi des cours ailleurs que dans les établissements publics traditionnels ont eu des cours habituellement plus brefs que les autres. On en a eu un exemple dans les cours organisés par l'industrie et les écoles privées. On en a un exemple additionnel dans les cours organisés par des organismes publics traditionnels (C.S.R. et écoles de métiers) mais donnés dans des locaux extérieurs. Dans ces deux cas la concentration la plus forte d'étudiants se produisait dans les cours de faible durée, de huit semaines ou moins. Ici, c'est la présence des étudiants du secteur des services qu'on reconnaît facilement. Nous situant à mi-chemin entre la description et l'interprétation, nous concluons en disant que les arrangements administratifs qui rimaient avec les règles de l'enseignement traditionnel régulier étaient utilisés, en 1966-67, surtout pour donner des cours limités en terme de durée.

Organisme responsable et local selon la région du cours

L'organisation des cours variait selon les régions (tableau 9). Dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie elle avait été assumée dans sa presque totalité (85.1%) par les écoles de métiers. Celles-ci ne s'étaient d'ailleurs pas contentées d'organiser des cours, pour la plupart elles les avaient donnés dans leurs propres locaux. Avec 60.8% des étudiants de cette région formés dans les locaux mêmes de leurs écoles, les écoles de métiers de la Gaspésie étaient, de toutes les écoles de métiers de la province, celles dont la contribution *directe* au programme 5 de 1966-67 fut la plus importante. Dans la région du Saguenay et Lac Saint-Jean l'organisation des cours avait aussi été assumée dans sa presque totalité (88.6%) par les écoles de métiers, mais celles-ci avaient abondamment utilisé les ressources physiques de groupes extérieurs : c'est dans cette région que l'on retrouve la plus forte proportion d'étudiants (59%) sortis d'un cours organisé par une école de métiers mais donné dans un local extérieur, i.e. école privée ou industrie. Pour décrire adéquatement l'organisation des cours dans la région de Québec, il faut

TABLEAU 9

Répartition des étudiants adultes selon l'organisme responsable et le local du cours,
par région administrative, 1966-67.

(pourcentages horizontaux)

RÉGION	ORGANISME RESPONSABLE ET LOCAL										N
	C.S.R.	C.S.R. Ailleurs	Total	École de métiers		Centre d'appren-tissage	Industrie	École privée			
				E.M.	Ailleurs	Total					
1. Gaspésie	(10.5)	—	10.5	(60.8)	(24.3)	85.1	2.1	2.3	—	869	
2. Saguenay	—	—	—	(29.6)	(59.0)	88.6	3.1	8.2	0.1	848	
3. Québec	(20.0)	(0.8)	20.8	(44.8)	(23.0)	67.8	5.6	5.8	—	1,347	
— métropolitain	—	—	—	(56.2)	(26.8)	(83.0)	(8.8)	(8.2)	—	(845)	
— région	(53.6)	(2.4)	(56.0)	(25.5)	(16.5)	(42.0)	(0.2)	(1.8)	—	(502)	
4. Trois-Rivières	(17.9)	—	17.9	(45.8)	(22.8)	68.6	—	12.8	0.7	744	
5. Estrie	(4.3)	(0.3)	4.6	(26.1)	(26.5)	52.6	25.3	17.5	—	395	
6. Montréal	(21.3)	(2.6)	23.9	(26.1)	(17.0)	43.1	30.7	0.2	2.1	489	
7. Montréal métropolitain	(9.9)	—	9.9	(20.3)	(1.1)	21.4	24.5	11.2	33.0	706	
8. Outaouais	(12.4)	(35.8)	48.2	(15.3)	(24.7)	40.0	11.8	—	—	170	
9. Nord-Ouest	(50.0)	(38.1)	88.1	—	(11.9)	11.9	—	—	—	42	
10. Côte-Nord	—	—	—	—	—	—	100	—	—	33	
TOTAL	(12.9)	(1.8)	14.7	(37.6)	(25.5)	63.1	10.5	7.3	4.4	5,643	

distinguer entre le Québec métropolitain et la fraction rurale de la région. Dans le premier cas, les C.S.R. avaient été totalement absentes et l'organisation des cours avait été de façon presque exclusive laissée aux soins des écoles de métiers (83.0%) ; c'est d'ailleurs dans les propres locaux des écoles de métiers que la majorité des élèves (56.2%) avaient étudié. Dans le Québec rural, les C.S.R. avaient au contraire joué un rôle très important ; compte tenu du nombre absolu d'étudiants, les C.S.R. de cette région étaient celles, de toutes les C.S.R. de la province, qui avaient formé le plus d'étudiants et qui de plus les avaient le plus souvent formés dans leurs propres locaux : 56% des étudiants de cette région avaient suivi un cours organisé par une C.S.R. et 53.6% avaient suivi un cours organisé et donné par une C.S.R.

Dans la région de Trois-Rivières et dans celle des Cantons de l'Est l'action des écoles de métiers avait été prépondérante (68.6% et 52.7% respectivement) mais à un degré moindre cependant que dans les régions du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, du Saguenay et Lac Saint-Jean et du Québec métropolitain ; car d'autres organismes participaient aussi de façon substantielle à la formation des étudiants, que ce soit les C.S.R. et les industries à Trois-Rivières, ou les centres d'apprentissage et les industries dans les Cantons de l'Est. Dans la région de Montréal, le partage de la responsabilité de formation était encore plus accentué. Les écoles de métiers y avaient exercé un rôle actif, certes (30.3% des étudiants de toute la région de Montréal), mais à leur côté on retrouvait facilement soit des C.S.R. (région de Montréal) ou des centres d'apprentissage, ou encore des industries et des écoles privées (Montréal métropolitain).

De par leur nombre d'étudiants, les trois dernières régions, l'Outaouais, le Nord-Ouest et la Côte-Nord, étaient un peu résiduelles, surtout les deux dernières. L'Outaouais était une des rares régions où le pourcentage d'étudiants formés par les C.S.R. (48.2%) était supérieur à celui des étudiants sortis des écoles de métiers (40.0%) et où les C.S.R. avaient abondamment recouru à des ressources physiques extérieures pour donner leurs cours : 35.8% des étudiants de cette région avaient suivi un cours organisé par une C.S.R. et donné dans un local extérieur. On retrouve un pourcentage assez voisin (38.1%) dans le Nord-Ouest ; mais il est, cette fois, inférieur à celui des étudiants formés dans les locaux mêmes des C.S.R. (50.0%), ce qui fait que l'organisation des quelques cours donnés dans cette région en 1966-67 a presque entièrement relevé des C.S.R. (88.1%) et que l'action d'une unique école de métiers y fut minime (11.9%). Enfin, sur la Côte-Nord, les trente-trois étudiants qui avaient complété un cours F.P.A. avaient été pris en charge par un seul organisme, en fait par un centre d'apprentissage.

Comme on le voit, l'éventail des organismes qui ont contribué à la réalisation du programme 5 de 1966-67 est plus ou moins large selon les régions. Il n'y a qu'une seule région où tous les organismes ont participé à la production d'étudiants, c'est celle de Montréal. En sens contraire, dans une autre région, la Côte-Nord, seuls les centres d'apprentissage avaient organisé des cours.

Non seulement l'éventail d'organismes est-il plus ou moins large selon les régions mais encore l'intensité de la présence de chacun est-elle aussi variable. Faible globalement, la contribution des C.S.R. demeure faible aussi dans la plupart des régions. Elle était même nulle dans trois régions : Saguenay, Québec métropolitain et Côte-Nord. Elle ne devenait prépondérante

que dans l'Outaouais (48.2%) et dans le Québec rural (56.0%) pour finalement être presque exclusive dans le Nord-Ouest (88.1%).

En sens contraire l'action des écoles de métiers demeurait forte dans la plupart des régions. On aurait été porté à dire que son importance était inversement proportionnelle à celle des C.S.R. si n'apparaissaient pas dans certaines régions d'autres formes de participation qui ailleurs étaient demeurées résiduelles. Il s'agit de l'action des centres d'apprentissage, de celle des industries et de celle des écoles privées qui, combinés, atteignent leur maximum dans le Montréal métropolitain : à cet endroit 68.7% des étudiants avaient en 1966-67 complété un cours organisé par l'un ou l'autre de ces trois organismes.

La contribution des centres d'apprentissage n'avait une certaine ampleur que dans quelques régions : l'Estrie (25.3%), Montréal (27.0%) et la Côte-Nord (100%). Ailleurs elle était faible ou nulle (Trois-Rivières et Nord-Ouest). Un peu de la même façon la contribution directe de l'industrie dans l'organisation de cours ne prend-elle quelque importance que dans certaines régions : Trois-Rivières (12.8%), l'Estrie (17.5%) et le Montréal métropolitain (11.2%). On reconnaît assez facilement dans ces trois cas la présence des industries du textile. Dans trois régions (Outaouais, Nord-Ouest et Côte-Nord), aucun étudiant n'avait suivi un cours organisé par l'industrie. Enfin l'action des écoles privées était géographiquement la plus circonscrite de toutes : elle a été nulle ou presque nulle dans toutes les régions de la province sauf dans une, celle du Montréal métropolitain où un étudiant sur trois sortait d'un cours donné par une école privée.

La tendance générale des écoles de métiers à conclure des accords plus nombreux que les C.S.R. avec des groupes extérieurs pour donner des cours dans leurs locaux se vérifie dans presque toutes les régions. Presque nulle part (sauf l'Outaouais et la Côte-Nord) trouve-t-on une proportion d'étudiants sortis d'un cours organisé par une C.S.R. et donné dans un local extérieur qui ait quelque importance par rapport à la proportion de ceux qui avaient complété un cours donné dans les locaux mêmes d'une C.S.R. et par rapport d'ailleurs à toute la clientèle d'étudiants d'une région donnée. La clientèle d'étudiants qui ont suivi dans une industrie ou une école privée un cours organisé par une école de métiers est beaucoup plus importante et ce, dans la majorité des régions. Certes elle dépassait rarement (sauf au Saguenay et Lac Saint-Jean et dans l'Outaouais) la clientèle des cours pris dans les locaux mêmes des écoles de métiers, mais la proportion d'un étudiant sur quatre, observée sur l'ensemble de la population d'étudiants, se retrouve dans cinq régions. Bref, en plus d'avoir fourni une contribution plus importante et plus diversifiée que celle des C.S.R. à la réalisation du programme 5, les écoles de métiers faisaient preuve en 1966-67 dans la plupart des régions de plus de souplesse administrative que les C.S.R.

L'action de chaque organisme serait sans doute mieux comprise si on pouvait l'insérer dans le contexte de la situation de la formation professionnelle des adultes telle qu'elle était en 1966-67. En ce sens, une hypothèse conservatrice et facile à faire consisterait à supposer que chaque organisme, notamment chaque organisme public, avait participé au programme 5 dans la mesure où il était capable de le faire. Le tableau 9 nous renseignerait donc sur le degré de développement de certaines institutions dans les diverses régions en 1966-67. Ainsi aucun étudiant d'une région donnée n'aurait suivi

un cours organisé par une C.S.R. parce qu'en 1966-67 aucune C.S.R. de cette région n'avait commencé à jouer un rôle quelconque en formation professionnelle ou même à la limite aucune C.S.R. n'existait encore dans cette région ; et, de façon plus générale, les proportions d'étudiants sortis respectivement des cours organisés par les C.S.R. et par les écoles de métiers constitueraient des indices du degré de développement de la régionalisation scolaire dans une région donnée. Dans la même veine aucun étudiant ne serait sorti d'un centre d'apprentissage dans une autre région donnée parce que cette région ne comptait cette année-là aucun centre d'apprentissage sur son territoire, etc.

Secteur de spécialisation des cours selon la région

En 1966-67 aucune région ne donnait un éventail complet de cours (tableau 10) ; dans chaque région il y avait au moins un des secteurs de cours que nous avons identifiés où n'apparaissait aucun étudiant. De façon générale plus une région comptait d'étudiants, plus l'éventail de cours y était large. Dans aucune région on ne trouvait une répartition des étudiants qui ressemblait de très près à celle de la population de tous les étudiants de la province. Mais c'est dans les régions les plus peuplées, notamment Montréal et Québec, que, à première vue, la répartition des étudiants dans les divers secteurs de cours se modelait le plus sur celle de l'ensemble.

Plusieurs spécialisations régionales apparaissent nettement.¹⁰ Dans la région du Saguenay et Lac Saint-Jean, 45% des élèves avaient suivi un cours du secteur des services et du commerce. Cette sorte de vocation régionale se manifestait même au niveau des spécialités. En effet, en 1966-67, cette région (en fait il s'agit surtout de la sous-région de Chicoutimi) avait formé, à elle seule, sur le plan provincial,

- 71% de tous les étudiants des cours de vente ;
- 31% de tous les étudiants des cours de service de table et de bar ;
- 88% de toutes les étudiantes des cours d'aide-familiale ;
- 37% de tous les étudiants des cours de boucherie ;
- 100% de tous les étudiants des cours de conciergerie industrielle.

La spécialisation régionale dans le secteur des services apparaît encore dans l'Outaouais où 55% des étudiants avaient appris une spécialité de ce secteur. Plus spécifiquement, 64.2% des étudiants de la sous-région de Hull avaient complété un cours de service de table et de bar pendant que 31.9% des étudiants de la sous-région de Labelle étaient sortis d'un cours de cuisine.

Dans la région rurale de Québec, la formation des étudiants avait été plutôt axée sur le secteur des bureaux (56.0%). En fait cette orientation originait surtout d'une sous-région, celle de Rivière-du-Loup. À cet endroit, 78% des étudiants avaient complété un cours soit de 10^e (71.5%) ou de 11^e commerciale (6.4%). Leur importance numérique était d'ailleurs tellement grande qu'à eux seuls ils représentaient 31.4% de tous les étudiants du secteur des bureaux de la province, cette année-là.

La prédominance du secteur des bureaux apparaissait aussi dans le Nord-Ouest, soit 50% des étudiants. Les quelques autres étudiants de cette

¹⁰ *Relance*, tableau mécanographique n° 1,301.

TABLEAU 10

Répartition des étudiants adultes selon le secteur de spécialisation, par région administrative, 1966-67.

(pourcentages horizontaux)

RÉGION	SECTEUR DE SPÉCIALISATION										N	
	Auto	Métaux	Bureaux	Services et commerce	Construction	Navigation	Forêt	Textile et vêtements	Machinerie lourde	Divers		
1. Gaspésie	15.2	22.0	14.4	16.5	22.4	9.5	—	—	—	—	—	871
2. Saguenay	10.5	7.0	3.9	45.0	17.8	—	10.4	—	—	4.6	0.8	848
3. Québec	8.2	5.9	25.7	17.2	13.3	13.3	10.1	6.1	—	—	0.2	1,349
— métropolitain	5.1	6.0	7.8	18.9	15.9	21.3	16.0	8.7	—	—	0.3	(847)
— région	13.3	5.8	56.0	14.3	8.8	—	0.2	1.6	—	—	—	(502)
4. Trois-Rivières	4.0	25.5	12.7	14.9	7.0	—	5.5	26.8	—	—	3.6	746
5. Estrie	8.4	26.8	4.6	7.8	26.6	—	—	25.8	—	—	—	395
6. Montréal	5.9	23.2	19.2	7.4	26.4	—	—	1.8	—	14.5	1.6	489
7. Montréal métropolitain	2.4	21.9	17.0	16.3	18.3	11.2	—	11.0	—	0.6	1.3	706
8. Outaouais	6.5	1.2	23.5	55.3	10.6	—	2.9	—	—	—	—	170
9. Nord-Ouest	—	—	50.0	38.1	—	—	11.9	—	—	—	—	42
10. Côte-Nord	12.1	15.2	—	—	72.7	—	—	—	—	—	—	33
TOTAL	8.0	16.0	15.8	20.6	17.4	6.0	4.9	8.3	2.0	1.0	—	5,649

région marginale qui n'avaient pas suivi un cours de bureaux se répartissaient dans seulement deux autres secteurs : ils avaient complété un cours du secteur des services et du commerce (38.1%) ou un cours du secteur de la forêt (11.9%). Dans l'autre région marginale, c'est-à-dire la Côte-Nord, l'effort de formation avait surtout porté sur les cours de construction, soit 72.7% des étudiants.

Dans les autres régions la spécialisation apparaît moins évidente : on ne retrouve pas de groupes d'étudiants aussi concentrés dans un secteur particulier. Mais cela ne signifie pas qu'il n'existait pas aussi dans ces autres régions une certaine forme de spécialisation.

À Trois-Rivières et dans les Cantons de l'Est, sur quatre étudiants, un avait terminé un cours du secteur des métaux et au moins un autre avait appris un métier du secteur du textile et vêtements. En fait, en 1966-67, la sous-région de la Mauricie, avec 44% de ses étudiants inscrits à un cours de soudure, produisait 18.5% de tous les étudiants adultes en soudure de la province. La région des Cantons de l'Est, grâce surtout à la présence sur son territoire de la compagnie Ingersoll Rand, produisait 32.8% de tous les étudiants de la province en ajustage mécanique et aussi 22.4% de ceux en tôlerie. Nul doute que l'abondance des industries du textile dans la sous-région des Bois-Francs et dans les Cantons de l'Est explique l'importance numérique des étudiants de ce secteur dans ces endroits. En 1966-67, 43.5% de tous les étudiants de la province en couture industrielle avaient appris cette spécialité dans la sous-région des Bois-Francs et 23.8% dans les Cantons de l'Est.

La région métropolitaine de Québec, à cause de l'Institut de Marine et de l'école forestière de Duchesnay, connaissait une sur-représentation d'étudiants dans ces deux secteurs (21.3% et 16.0%). La région de Montréal avait aussi certains traits particuliers. On trouvait dans le Montréal métropolitain le deuxième centre en importance pour la formation de navigateurs (11.2%) et dans le Montréal non métropolitain, plus particulièrement à Vaudreuil-Soulanges, le centre, unique à toute fin pratique, de formation de conducteurs de camions et d'opérateurs de machinerie lourde (14.5%).

Dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie, il y avait une forte représentation d'étudiants dans les secteurs de l'automobile (15.2%), des métaux (22.0%) et de la construction (22.4%). Cette région avait en outre formé, à Grande-Rivière et aux Îles-de-la-Madeleine, un certain nombre de navigateurs et de techniciens de la pêche (9.5%). Il est à remarquer cependant qu'aucun cours du secteur de la forêt (du moins aucun cours comptant au moins six semaines) n'avait été dispensé dans toute la région en 1966-67. Autre caractéristique : la sous-région du Bas Saint-Laurent avait formé, à elle seule, 43.3% de tous les étudiants de la province dans la spécialité « auto-service et entretien ».

Comme dernière spécialisation régionale, mentionnons enfin que la sous-région de Chicoutimi avait, cette année-là, contribué pour 28.9% à la formation des étudiants de la province dans la spécialité « auto-service et entretien », et qu'elle avait aussi produit 45.9% de tous les étudiants de la spécialité « commis aux pièces ».

Telles sont les grandes lignes de la répartition régionale des étudiants dans les divers secteurs de cours et spécialités. Il va de soi qu'il nous est impossible, à partir du seul tableau 10, complété par le tableau détaillé en

spécialités, de dégager les multiples facteurs qui ont pu la structurer. Cependant, quelques concentrations d'étudiants apparaissant au tableau peuvent recevoir une interprétation immédiate ; car elles sont bien connues et dépendent de politiques précises : la répartition régionale et locale des cours répondait aux estimés de besoins régionaux, parfois aussi à l'estimé d'un besoin supra-régional.

Ainsi les cours de pêche hauturière et d'agrès de pêche s'étaient donnés en Gaspésie, les cours du secteur du textile avaient été très nombreux dans la sous-région des Bois-Francs et dans la région de l'Estrie, et, dans la région de l'Estrie encore, où était située la compagnie Ingersoll Rand, on trouvait une forte proportion d'étudiants qui avaient appris un métier du secteur des métaux. Ce sont là des cas facilement identifiables.

Par ailleurs, certaines régions disposaient sur leurs territoires de centres de formation qui exerçaient officiellement des fonctions supra-régionales en ce sens que leurs élèves venaient théoriquement de tous les coins de la province et se destinaient à remplir des besoins en main-d'œuvre exprimés sinon dans tous les coins de la province, du moins bien au-delà de la région où le cours était donné. C'était le cas par exemple à Québec de l'école forestière de Duchesnay et de l'Institut de Marine. À Montréal, on trouvait une autre école de marine qui remplissait des fonctions semblables et, à Vaudreuil-Soulanges, un centre provincial de formation de conducteurs de camions et d'opérateurs de machinerie lourde. Ce sont là les cas les plus connus ; il est possible que d'autres exemples puissent venir illustrer cette situation.

* * *

En décrivant l'expérience de formation professionnelle à plein temps chez la population adulte en 1966-67, nous avons d'abord l'intention de dégager la spécificité des cours de 1966-67 par rapport aux cours actuels afin de répondre, au moins partiellement, à l'inévitable question : « N'est-il pas probable que les résultats, exprimés en termes de placement, des cours de formation professionnelle aient changé depuis l'enquête Relance, étant donné que l'expérience de formation professionnelle est elle-même partiellement différente de ce qu'elle était en 1966-67 ? »

Malheureusement cette comparaison s'est avérée impossible. Le champ d'étude de Relance s'étend aussi aux adultes qui avaient fréquenté, en 1966-67, les centres d'apprentissage du Ministère du travail du Québec — qui sont depuis lors devenus des centres de formation professionnelle (C.F.P.). Pour faire état des changements survenus dans le programme F.P.A., il nous aurait fallu disposer de données sur la formation des chômeurs qui fréquentent actuellement les C.F.P. Or les statistiques du Ministère du travail sont présentées sous une forme qui ne permet ni de les comparer ni de les additionner à celles du Ministère de l'éducation. Il nous est donc impossible de tracer un bilan comparatif et, par conséquent, d'évaluer la validité actuelle des résultats de l'enquête Relance.

Jean-Marc MARINEAU
Denis LEDOUX

*Direction générale de l'éducation permanente,
Ministère de l'éducation.*